

Bilan de 30 ans de déréglementation dans l'énergie

Le contexte énergétique justifie l'intervention publique

A partir de l'adoption de l'acte unique en 1987, le système électrique a été progressivement bousculé par la mise en œuvre d'un marché européen de l'énergie. Le fonctionnement de ce marché complété par quelques mécanismes de régulation tenait lieu de politique énergétique européenne.

Le processus était censé profiter aux consommateurs. L'idée majeure qui continue à présider à la transformation du secteur de l'électricité est que l'introduction de la concurrence permet de réduire les coûts, de baisser les prix et de mieux répondre aux besoins des usagers.

Les spécificités du système électrique

Avec 30 ans de recul, on peut constater que cette vision est en échec. Le marché de l'électricité (comme celui du gaz), complexe et technique, se révèle bien différent de celui d'autres matières premières, biens intermédiaires, produits ou services classiques. L'électricité est très difficilement stockable. L'équilibre offre demande doit être assuré à chaque instant. La disponibilité de la ressource doit être assurée à tous les usagers.

Cela fait que l'articulation entre la réalité physique de la production et de la distribution d'électricité et sa traduction sous forme de contrats financiers sur les marchés de gros ou de titres sur les marchés de produits dérivés est problématique, rendant délicate sinon impossible l'interprétation des fluctuations enregistrées.

Le consommateur victime

En poursuivant plusieurs objectifs (en principe 5 : sécurité d'approvisionnement, compétitivité, meilleure efficacité énergétique, réduction des émissions carbonées, recherche et innovation,) , sans s'interroger sur leur cohérence et l'adéquation des leviers mobilisés, on a désarticulé un

système performant assurant la disponibilité en courant électrique pour notre économie et notre société ! Les centrales à gaz, non rentables, ont été mises sous cocon, le prix du charbon a justifié le recours aux centrales thermiques, les réseaux se sont retrouvés, à certains moments, surchargés d'électricité éolienne distribuée à prix négatifs. Le marché de gros explosait puis disparaissait. Personne ne se risquait à décrire l'avenir. Le consommateur, lui, a été réellement mené en bateau. Il paie aujourd'hui plus cher un produit moins sûrement disponible !

L'échec du projet

On est passé des monopoles sectoriels publics, (ou oligopoles) à une multiplication d'acteurs, censée faire baisser les prix pour les consommateurs mis jusque-là en coupe réglée par les grands producteurs !

Le résultat a été à l'opposé, les prix ont augmenté et devraient continuer à progresser. Pour autant ils sont restés durablement, inférieurs au prix moyen de développement de nouvelles capacités.

Les marchés, calés sur des valeurs peu représentatives des véritables problèmes, se montrent incapables de prendre en compte les défis à moyen et long terme qui se posent aux systèmes électriques des pays européens notamment le besoin d'investissement qui est d'autant plus important qu'il faut le majorer des capacités excédentaires ou des systèmes de stockage permettant de faire face à l'intermittence des productions des renouvelables.

Notre avenir énergétique demeure très contraint par la mobilisation des ressources financières qui conditionnent les investissements.

Le besoin d'investissements

Les marchés de l'électricité ne garantissent pas la mise en chantier des capacités du futur. L'extrême volatilité des prix, les signaux biaisés qui sont donnés aux acheteurs et aux investisseurs vont provoquer des déséquilibres à court, moyen et long terme.

L'équilibre entre offre et demande suppose des investissements lourds décidés à temps dans des perspectives de long terme. L'insuffisance des investissements pourrait à court terme provoquer des pannes, à moyen terme justifier des délestages, et à long terme obliger à des coupures systématiques, faute de capacités en base.

Ces ruptures auraient pour conséquence d'entraîner des cycles de prix insupportables pour un bien devenu essentiel comme l'électricité. Le risque est grand dès lors de voir mise en cause la sécurité d'approvisionnement.

Faire face à ces défis suppose des formes spécifiques d'intervention pour garantir les investissements de capacité et pour gérer la structure du mix énergétique.

L'intégration des objectifs environnementaux

Après avoir vécu pendant un siècle et demi sur des ressources abondantes et à prix faible (charbon, pétrole), il faut passer à un nouveau stade du développement de notre planète. Cela conduit à s'intéresser aux analyses coûts/avantages des décisions de gestion en incluant les dimensions monétaires et non monétaires. Le plus souvent on ne retient par facilité que les coûts monétaires, ce qui ampute la démarche.

L'outil d'intervention privilégié est l'imposition du CO₂ sous forme d'une taxe, associée à un marché des droits à polluer. La valeur «tutélaire» d'une tonne de CO₂ pourrait être comprise entre 400 € et 600 € à l'horizon 2040.

Dans leur démarche, ses promoteurs présupposent que la taxe fait internaliser par le pollueur le coût social de ses choix de gestion, notamment de leurs conséquences sur le climat. On peut cependant objecter que cette internalisation peut se trouver mise en échec par un transfert de la charge sur le consommateur, le salarié de l'entreprise, le fournisseur.

La reconfiguration des lieux de pouvoir

La nation demeure le niveau de pouvoir pertinent pour des questions essentielles tels la sécurité d'approvisionnement, le service public, le niveau des prix ; mais aussi pour le choix du bouquet énergétique, la sécurité des installations et bien entendu les politiques fiscales applicables au secteur et aux produits et services.

La construction du marché unique de l'énergie a introduit des règles à l'échelon européen. Règles qui s'imposent aux Etats et qui ont donné naissance à de nouveaux lieux de pouvoir, notamment dans le domaine de la concurrence et de la régulation.

S'ajoutent les collectivités territoriales et leurs émanations (régies, syndicats, SEM...) qui multiplient les initiatives pour influencer sur le système énergétique local avec l'objectif de favoriser le développement durable.

Dans un tel contexte la partition d'EDF serait catastrophique. Elle serait vécue comme une amputation annonçant la fin d'une ambition énergétique nationale.